

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 5 décembre 2016 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 18 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith et Mme la Conseillère Rita D. Turriff ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 16-11-54
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 16-11-55
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2016.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Nommer les pro-maires 2017;
 - 5.2. Calendrier des séances régulières d'arrondissement 2017;
 - 5.3. Adjudication de contrat pour la fourniture de produits pétroliers 2017-2018;
 - 5.4. Présentation du budget 2017;
 - 5.5. Mandater une firme pour la refonte du site internet de la Ville;
 - 5.6. Projet sur le chemin de la Station – Relevés d'arpentage et mise en plan;
 - 5.7. Facture pour l'évaluation de la contamination de mercure au Phare;
 - 5.8. Inspection et nettoyage de l'émissaire – assainissement des eaux usées;
 - 5.9. Entretien de la patinoire hiver 2016-2017;
 - 5.10. Mise à jour sur l'acquisition du Phare;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 16 janvier 2017, 18 h 30, à la salle du conseil, 138, Principale, Métis-sur-Mer;
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 16-11-56
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 4 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 4 octobre 2016 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLUTION # 16-11-57
COMPTES A PAYER

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	26.30 \$
Metis Beach School	00.00 \$
TOTAL	26.30 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Nommer les pro-maires 2017.

Une résolution a été passée par la Ville afin de nommer pour 2017 les pro-maires suivants :

Janvier, février, mars 2017 : Mme Rita D. Turriff
 Avril, mai, juin 2017 : Mme Martine Bouchard
 Juillet, août, septembre 2017 : Mme June Smith
 Octobre, novembre, décembre 2017 : M. Normand Provost

5.2 Calendrier des séances régulières d'arrondissement 2017.

RÉSOLUTION #16-11-58 **ADOPTER LE CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL** **D'ARRONDISSEMENT 2017**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que soit adopté le calendrier des séances d'arrondissement 2017 :

<u>MOIS TRAITÉ</u>	<u>JOUR ET DATE</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>
DÉCEMBRE 2016	LUNDI 16 JANVIER 18H30	BUREAU MUNICIPAL	16
JANVIER 2017	LUNDI 6 FÉVRIER 18H30	BUREAU MUNICIPAL	6
FÉVRIER 2017	LUNDI 6 MARS 18H30	BUREAU MUNICIPAL	6
MARS 2017	LUNDI 3 AVRIL 18H30	BUREAU MUNICIPAL	3
AVRIL 2017	LUNDI 1 MAI 18H30	BUREAU MUNICIPAL	1
MAI 2017	LUNDI 5 JUIN 18H30	BUREAU MUNICIPAL	5
JUIN 2017	MARDI 6 JUIN 19H00	BUREAU MUNICIPAL	6
JUILLET 2017	MARDI 11 JUILLET 19H30	TOWN HALL	11
AOÛT 2017	MARDI 8 AOÛT 19H30	TOWN HALL	8
SEPTEMBRE 2017	LUNDI 2 OCTOBRE 18H30	BUREAU MUNICIPAL	2
OCTOBRE 2017	LUNDI 6 NOVEMBRE 18H30	BUREAU MUNICIPAL	6
NOVEMBRE 2017	LUNDI 4 DÉCEMBRE 18H30	BUREAU MUNICIPAL	4

5.3 Adjudication de contrat pour la fourniture de produits pétroliers 2017-2018.

Une résolution a été passée par la Ville afin d'accorder l'approvisionnement de produits pétroliers et d'huile à chauffage pour le Centre des Loisirs et l'hôtel de ville pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 à CST Canada Co. (Ultramar) selon les conditions de la soumission ouverte au bureau de la municipalité ce 26 octobre 2016.

5.4 Présentation du budget 2017.

La présentation du budget 2017 se tiendra le jeudi 15 décembre 2016 à 19h30.

5.5 Mandater une firme pour la refonte du site internet de la Ville.

Une résolution a été passée par la Ville afin de mandater Orizon Média – Agence Web afin de faire la refonte du site web selon les spécifications de la proposition de service. Les coûts de la première tranche de 50% des travaux sont prévus au budget 2016 de la Ville. Pour l'autre 50%, il sera budgété pour 2017.

5.6 Projet sur le chemin de la Station – Relevés d'arpentage et mise en plan.

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été envoyée aux Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

CONSIDÉRANT QU'étant donné la possibilité que le gouvernement accepte la demande de la Ville;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été passée par la Ville afin d'adopter le plan de travail et le budget d'honoraire de la firme Tetra Tech QI inc. de Rimouski afin de réaliser les relevés d'arpentage et la mise en plan des relevés d'une partie du chemin de la Station pour le remplacement de l'aqueduc pour un montant estimé de 4 950 \$ plus taxes. Ce montant sera pris au budget de distribution de l'eau potable au poste services techniques.

5.7 Facture pour l'évaluation de la contamination de mercure au Phare.

Une résolution a été passée par la Ville afin d'accepter de payer à même le budget courant de la Ville l'évaluation de la contamination de mercure au Phare commandée par l'Association des résidents de Pointe du Phare pour un montant de 2 675 \$ plus taxes. Ce montant sera remboursé par l'entremise de la subvention selon l'entente de subvention entre la Ville et le gouvernement fédéral. À noter que le rapport démontre qu'il n'y a aucune contamination au mercure dans les quatre bâtiments du site.

5.8 Inspection et nettoyage de l'émissaire – assainissement des eaux usées.

CONSIDÉRANT QUE l'inspection de l'émissaire est prévue dans la programmation des travaux du programme TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de mise aux normes du système traitement des eaux usées, la Ville s'était engagée auprès du ministère à exécuter ces travaux d'inspection;

CONSIDÉRANT QUE l'émissaire a subi un bris ces dernières semaines près du mur de soutènement en face de l'église;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été acceptée par la Ville afin d'accepter l'offre de service de la firme Veolia afin d'inspecter et nettoyer l'émissaire du réseau d'assainissement des eaux usées aux tarifs et aux taux horaires prévus dans l'offre de service du 2 novembre 2016. Les coûts de ces travaux sont admissibles au programme TECQ 2014-2018.

5.9 Entretien de la patinoire hiver 2016-2017.

Une résolution a été acceptée par la Ville afin d'accorder une subvention de 4 350.00 \$ au Comité des Loisirs de Métis-sur-Mer pour la confection et l'entretien de la patinoire municipale pendant l'hiver 2016-2017 ainsi que le déneigement des entrées principales et secondaires de l'hôtel de ville et du Centre des Loisirs.

5.10 Mise à jour sur l'acquisition du Phare.

La Ville est maintenant propriétaire du Phare de Métis.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune période de question, aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 16 janvier 2016, à 18h30 au bureau municipal, 138, Principale, Métis-sur-Mer.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 16-11-59
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h40.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, présidente

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier